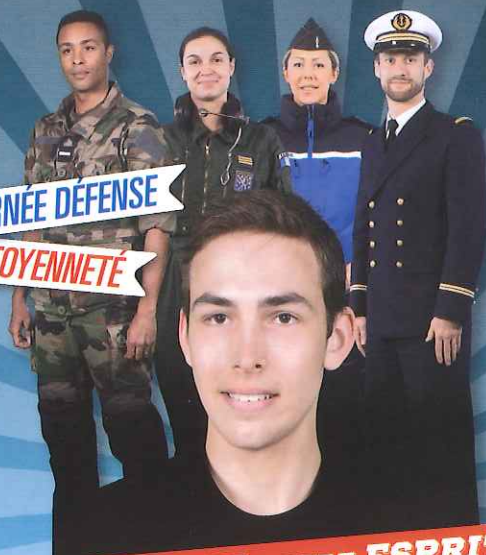




JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !

PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RECRUTEMENTS
ET CONCOURS
AU DJS
➔



www.defense.gouv.fr/jdc



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION SUD-EST

CSN Clermont-Ferrand

Départements : 03 / 15 / 43 / 63

Tél. : 04 73 99 25 15

CSN Lyon

Départements : 01 / 07 / 26 / 42 / 69

Tél. : 04 37 27 25 07

CSN Marseille

Départements : 04 / 05 / 13

Tél. : 04 91 01 52 46

CSN Nice

Départements : 06 / 83 / 20

Tél. : 04 93 62 78 68 ou 04 93 62 78 47

CSN Nîmes

Départements : 30 / 48 / 84

Tél. : 04 66 02 31 73

CSN Perpignan

Départements : 11 / 66 / 34

Tél. : 04 68 35 85 85

CSN Varcès

Départements : 38 / 73 / 74

Tél. : 04 56 85 74 00